



FICHE D'INFORMATION

AVANT REALISATION D'UN TRAITEMENT

D'UNE COUPEROSE PAR LASER VASCULAIRE

Le but et le rythme du traitement :

Ce traitement provoque, par un effet thermique (brûlure), la destruction des vaisseaux sanguins « anormaux » en nombre et en taille. C'est un traitement long qui nécessite plusieurs séances (environ trois passages), avec un intervalle minimal de deux mois entre chaque passage sur la même zone. L'éclaircissement est progressif, débutant à J8 et maximal à deux mois.

La douleur est minime.

Les suites immédiates :

Elles sont marquées, sur la zone traitée, par une coloration blanchâtre discrète associée à une rougeur nette surtout en périphérie. Il s'y associe un gonflement qui peut durer 2 à 3 jours et qui est plus important dans les régions péri-oculaire. Après quelques jours, les traces blanchâtres sont remplacées par une peau sèche et des petites croûtes fines qui s'éliminent spontanément en quelques jours. Quelques phlyctènes (cloques ou bulles) passagères peuvent s'observer occasionnellement.

Les soins après la séance :

Des soins locaux par pulvérisation d'eau thermale et crème apaisante seront à faire pendant 4 à 5 jours. Un maquillage-camouflage est autorisé, afin de permettre une vie sociale convenable. Une protection solaire par un écran total est indispensable dans les suites du traitement.

Les risques :

A distance, il existe un risque faible de séquelles. Ce risque est accru si de nombreux passages ont eu lieu sur la même zone :

- Hypopigmentation, c'est-à-dire peau un peu plus blanche que la normale. Ces taches blanches s'atténuent spontanément avec le temps.
- Hyperpigmentation, c'est-à-dire taches brunes disparaissant en quelques mois. Cette hyperpigmentation, plus fréquente sur les peaux foncées, et favorisée par les expositions solaires.

En l'absence de cotation de cet acte médical à la nomenclature de la Sécurité Sociale, aucun remboursement n'est possible et aucun arrêt de travail ne pourra être accordé pour cet acte à visée esthétique.

Ces recommandations ont été rédigées par les dermatologues du groupe « laser », section de la Société Française de Dermatologie. Le médecin qui vous a remis cette fiche est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Centre Laser Jules Guesde – 3 Allée Jules Guesde 31000 TOULOUSE – Tél : 05-61-53-72-85

www.centre-laser-toulouse.com